



No de résolution
ou annotation

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
QUATRIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF
(2005-2006)
LE 8 NOVEMBRE 2005**

1.00 RECUEILLEMENT

À 19 heures, la séance est ouverte par Madame Micheline Patenaude-Fortin, présidente du comité exécutif.

2.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 8 NOVEMBRE 2005 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENCE DE MADAME MICHELINE PATENAUDE-FORTIN ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M^{mes} Suzanne Gaudette (08), Marie-Louise Kerneis (07), Louise Tremblay (20).

MM. André Dugas (11), Marcel Gélinas (03), Guy Sylvain (16).

Tous commissaires formant quorum.

ET :

M^{me} Chantal Richer, commissaire représentante du comité de parents, niveau secondaire.

M. Roch Thibault, commissaire représentant du comité de parents, niveau primaire

AINSI QUE :

M^{mes} Susan Tremblay, directrice générale
Carole Blouin, directrice générale adjointe

M. Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint

ET :

MM. Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles
Denis Hudon, directeur du Service des technologies de l'information et des communications
Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières
Richard Pundzius, coordonnateur aux Services éducatifs aux jeunes
Gilles Presseault, secrétaire général

3.0 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Rien à signaler.

C.E.-02647-11-05 4.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Gaudette, commissaire,

que les membres du comité exécutif adoptent l'ordre du jour tel que présenté, à savoir :

5.0 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS



No de résolution
ou annotation

6.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 6.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 octobre 2005
- 6.02 Nomination de la présidence d'assemblée
- 6.03 Nomination de la présidence au comité exécutif
 - 6.03.1 Rappel de la procédure d'élection
 - 6.03.2 Secrétaire d'élection – Désignation
 - 6.03.3 Deux scrutateurs – Désignation
 - 6.03.4 Mises en candidature et nomination
- 6.04 Nomination de la vice-présidence au comité exécutif

7.0 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

- 7.01 Modification aux adjudications de contrats de berlines

8.0 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

9.0 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

10.0 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

- 10.01 Liste des comptes : validation

11.0 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

- 11.01 Octroi du contrat de rénovation suite à l'incendie (École de la Magdeleine) – Appel d'offres AO-05G23
- 11.02 Réaménagement du Centre de formation Compétence-de-la-Rive-Sud – Acceptation des plans et devis

12.0 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

- 12.01 Contrat de licence relatif aux structures de soutènement – Bell Canada

13.0 SERVICE DE L'INFORMATION

14.0 DÉPÔT DE DOCUMENTS

15.0 AJOURNEMENT DE LA SÉANCE – APRÈS LA TENUE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES AFIN DE PROCÉDER À LA NOMINATION À LA PRÉSIDENTE ET À LA VICE-PRÉSIDENTE DU COMITÉ EXÉCUTIF (Sujets 6.02 à 6.04)

16.0 LEVÉE DE LA SÉANCE AJOURNÉE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.0 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL PRÉCÉDENT

Rien à signaler.

6.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

6.01 DISPENSATION DE LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 18 OCTOBRE 2005

- DISPENSE DE LECTURE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marcel Gélinas, commissaire,

C.E.-02648-11-05



No de résolution
ou annotation

que le secrétaire général soit dispensé de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 octobre 2005.

Et que le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 octobre 2005 soit approuvé avec l'ajustement soulevé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02649-11-05 7.0 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

7.01 MODIFICATION AUX ADJUDICATIONS DE CONTRATS DE BERLINES

Monsieur Richard Pundzius, coordonnateur aux Services éducatifs aux jeunes, présente le dossier. Il répond à une question.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marcel Gélinas, commissaire,

que les membres du comité exécutif acceptent les ajustements proposés en annexe relatifs aux adjudications de contrats de berlines.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer lesdits contrats pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.0 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

9.0 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

10.0 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.01 LISTE DES COMPTES : VALIDATION

Monsieur Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières, avise que la liste des comptes qui se rapportent à la période commençant le 12 octobre 2005 et se terminant le 1^{er} novembre 2005 n'a pas donné lieu à des questions.

Il fournit des réponses à des questions posées pour la période précédente.

11.0 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

C.E.-02650-11-05

11.01 OCTROI DU CONTRAT DE RÉNOVATION SUITE À L'INCENDIE (ÉCOLE DE LA MAGDELEINE) – APPEL D'OFFRES AO-05G23

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier. Il répond à une question.

CONSIDÉRANT la nature du sinistre, les travaux sont couverts par le régime d'indemnisation du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (mesure 50550);

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à la politique d'acquisition de biens et services;

CONSIDÉRANT que la plus basse soumission est conforme, soit celle de **Construction Pier-Jal inc.**;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Roch Thibault, commissaire,



No de résolution
ou annotation

que les membres du comité exécutif octroient le contrat de rénovation après incendie de l'école de la Magdeleine à **Construction Pier-Jal inc.** pour un montant forfaitaire de cinquante-huit mille vingt dollars (58 020 \$), le tout conformément aux conditions d'offres et à la soumission du 21 octobre 2005.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le ou les contrats.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02651-11-05

11.02 RÉAMÉNAGEMENT DU CENTRE DE FORMATION COMPÉTENCE-DE-LA-RIVE-SUD – ACCEPTATION DES PLANS ET DEVIS

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'autorisation du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour la réalisation du projet des aménagements au Centre de formation Compétence-de-la-Rive-Sud;

CONSIDÉRANT que l'instruction ministérielle relative au choix des professionnels a été respectée pour l'engagement des professionnels;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Gaudette, commissaire,

d'accepter les plans et devis définitifs du projet des aménagements au Centre de formation Compétence-de-la-Rive-Sud, tels que préparés par les professionnels du projet.

Et d'obtenir de la part du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport l'autorisation pour lancer les appels d'offres publics.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02652-11-05 12.0 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

12.01 CONTRAT DE LICENCE RELATIF AUX STRUCTURES DE SOUTÈNEMENT – BELL CANADA

M. Denis Hudon, directeur du Service des technologies de l'information et des communications, présente le dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Guy Sylvain, commissaire,

que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries signe avec la firme **Bell Canada** un contrat de licence relatif aux structures de soutènement.

Et que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13.0 SERVICE DE L'INFORMATION

14.0 DÉPÔT DE DOCUMENTS



C.E. 02653-11-05 15.0
No de résolution
ou annotation

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

La présidente, Madame Micheline Patenaude-Fortin, remercie les membres pour leur soutien et leur collaboration tout au long de l'année.

À 19 h 22,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Guy Sylvain, commissaire,

que la présente séance ordinaire soit ajournée après la tenue du conseil des commissaires du 8 novembre 2005, afin de procéder aux nominations à la nomination à la présidence et à la vice-présidence du comité exécutif (sujets 6.02 à 6.04).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présidence de la séance

Secrétaire général

A.14.02
D:\Textes\CE-CEX\2005-2006\Procès-verbaux\8 novembre 2005.doc